

## FICHE D'ADHESION FAMILIALE\* 2023

\* chaque adhésion donne droit à une voix à l'AG

Je, soussigné(e) \* .....  
Adresse \* .....  
.....  
Téléphone \* .....  
Portable .....  
Courriel \* .....@.....  
.....@.....

Contrats choisis en 2023 :

- Légumes
- Fromage
- Miel
- Pain
- Viande
- Fruits

### Adhère à l'association « ROBINSON FAIT SON PANIER » 2023

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur (à la disposition de l'adhérent(e) au siège de l'association).

L'adhérent(e) reconnaît avoir pris connaissance des principes des AMAP, tels que définis dans la charte des AMAP (disponible au siège de l'association)

**Je m'engage à participer à la vie de l'association sous une forme au choix : aide aux distributions, participer à un groupe de gestion des contrats, aide aux tâches administratives, participer aux projets de l'association, participer à la vie du réseau des AMAP en IDF.**

**Le montant minimum de l'adhésion annuelle est de 15€. Cette adhésion sert à couvrir :**

- Les frais de fonctionnement de l'association,
- L'adhésion et le soutien au réseau AMAP Ile de France.

Vous pouvez soutenir ce réseau par une cotisation complémentaire (montant reversé au réseau AMAP Ile de France) : .....€

**J'autorise la diffusion de mes coordonnées aux autres adhérents de l'association**

**OUI**

**NON**

Nom de la banque, montant et n° du chèque \* : .....

**Fait Corbeil-Essonnes en 2 exemplaires, le .....**

Signatures :

**Présidente**

**Adhérent(e)**

**A retourner au siège de l'association : 49 bis rue de Robinson 91100 Corbeil-Essonnes**

\* Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Présidente de l'association.